

## SDC : Salarié Désigné Compétent Réfèrent sécurité

### Objectif de la formation :

Les participant seront capable :

D'accompagner l'employeur dans la mise en place d'une démarche prévention dans son entreprise.

Article L 4644-1 du code du travail.

D'être force de proposition en matière de prévention.

**Prérequis :** savoir communiquer en français (lu, écrit)

**Public concerné :** tout public

**Durée de la formation :** 21 heures

**Qualité des formateurs :** Formateurs en prévention des risques professionnels certifiés par la CARSAT.

**Méthode pédagogique:** Méthode active, alternance d'apport théorique et pratique

**Moyens pédagogiques :** vidéoprojecteurs, accès au wifi pour les participants

**Modalités d'évaluation :** Evaluation formative tout au long de la formation

### Programme théorique :

#### 1ère journée :

- Intégrer les bonnes pratiques du réseau prévention
- Le rôle et missions du SDC (réfèrent sécurité) dans l'entreprise
- Les limites de compétences et son périmètre d'intervention,
- L'enjeu de l'évaluation des risques professionnels
- La réglementation, le cadre juridique,
- L'analyse de l'accident et de la maladie professionnelle

#### 2ème journée:

- Mobiliser les compétences internes et externes
- Evaluer l'état sécuritaire de son entreprise
- Utiliser les méthodes et outils existants (DU existant, fiches de postes...)
- S'approprier une méthode d'évaluation des risques professionnels pertinente pour son entreprise
- Exercice d'appropriation des outils sur une unité de travail

**3<sup>ème</sup> journée :**

- Appliquer la méthode d'évaluation des risques pour son entreprise
- Les actions de prévention (PGP, OTH ...)
- Gérer les actions de prévention en Santé Sécurité
- Règlementation sur les plans de prévention, protocole de chargement

**Livrable :**

- Support de cours identique au diaporama du formateur avec possibilité de prise de notes.
- Délivrance d'une attestation de compétences
- Certificat de réalisation

**Accessibilité au public en situation de handicap :**

Nous louons des salles de formations adaptées.  
Les salles sont adaptées au public en situation de handicap.

**Modalités et Délais d'accès à la formation :**

Par téléphone au 09 53 04 83 37

Par mail : [contact@securiplus.info](mailto:contact@securiplus.info)

Réservation par mon compte formation (CPF) : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Recherchez SECURI ST MALO

Sur notre site internet : [www.securiplus.info](http://www.securiplus.info)

Délai à respecter : 1 mois

**Tarifs :**

Coût unitaire : 1 500.00 € net de taxes (possibilité d'utiliser son CPF).